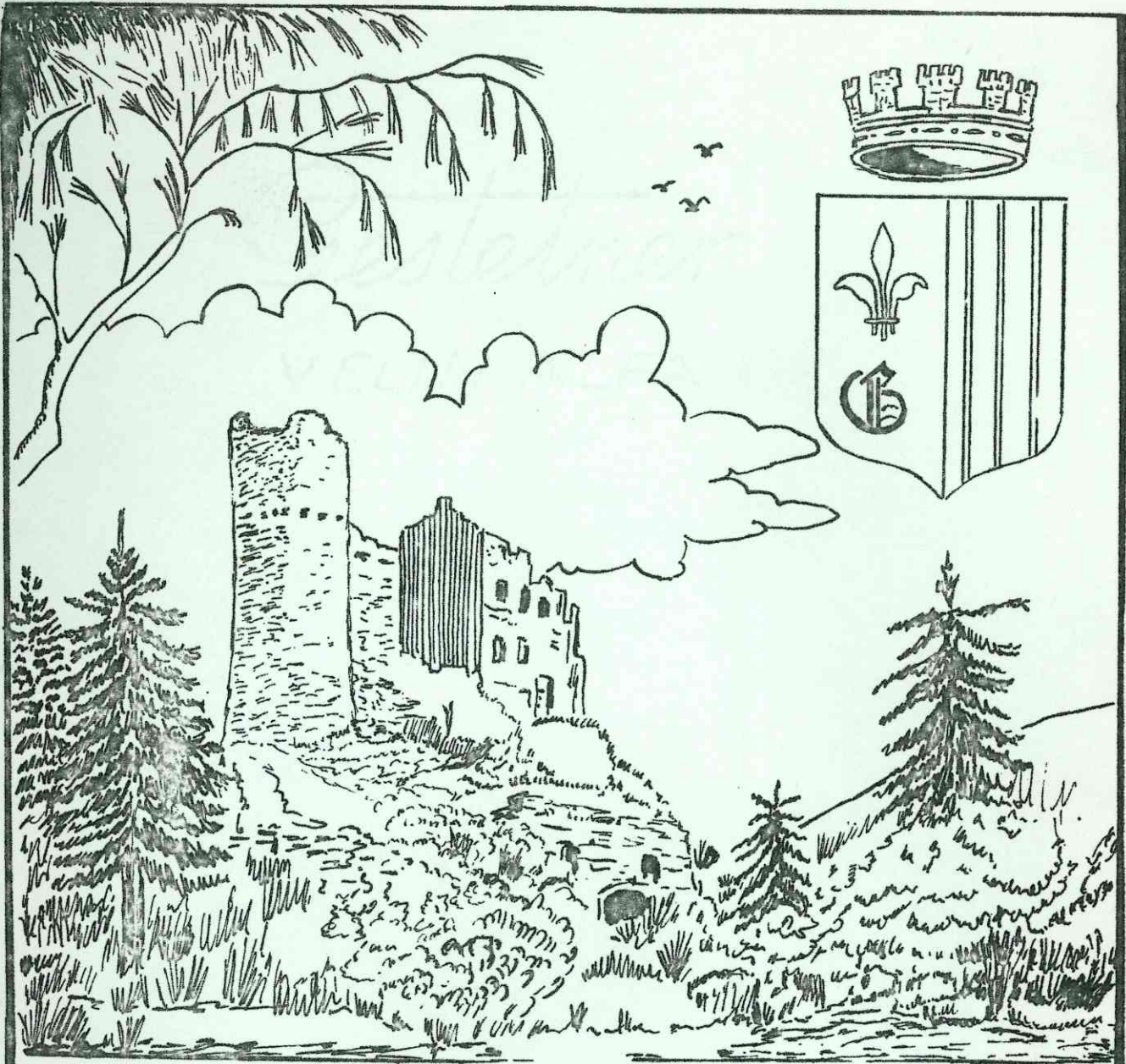


no 59  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DOCTEUR M. DURANDY .



DÉPÔT LEGAL n°53119

LA TRIBUNE  
DE GUILLAUMES  
30 ANS DE GESTION  
MUNICIPALE



P.

1

1

LA TRIBUNE  
DE CHARENTAISES

30 ANS DE REVUE  
MAGAZINE

## LA TRIBUNE DE GUILLAUMES

C'est en 1965, il y a presque douze ans, que j'ai créé la Tribune de Guillaumes. Si j'avais pris cette initiative, c'était essentiellement pour donner à la population une information précise et complète sur les décisions prises par le conseil municipal. C'était aussi pour maintenir un trait d'union entre la commune et les originaires de celle-ci, résidant ailleurs, en France et même hors de France.

Au début, la Tribune paraissait tous les mois et j'avais à mes côtés mon adjoint, René ROBERT dont les qualités professionnelles pouvaient s'exercer dans la rédaction de nombreux articles. J'étais encore aidé très utilement par Philippe EMANUELLI à qui nous devons encore la composition de la première page, par Marcel LIONS qui était chargé de la typographie, par André CLENCHARD avec ses dessins humoristiques, par Paul OLLIE pour la rédaction des nouvelles sportives, par l'Abbé MAUREL qui avait bien voulu se charger des nouvelles familiales.

C'est ainsi que la Tribune de Guillaumes a été lancée. Et elle a fonctionné ainsi 1968.

Ayant perdu pour diverses raisons successives mes collaborateurs du début j'ai dû faire face à une situation nouvelle presque seul, mais très aidé par les employés communaux : Armande GENIN, Fernand TROUCHE et Roland BRUN. J'ai réduit le tirage à quatre numéros par an. J'ai cherché et trouvé de nouveaux concours. Je pense à Marius REBUFFO à la plume si facile. J'ai créé une rubrique d'histoire locale qui est une réussite, grâce à Blandine MAUREL qui m'a autorisé à publier sa thèse de doctorat tellement intéressante " La vie à Guillaumes pendant la révolution et l'Empire ".

Je dois encore signaler le concours précieux que m'a apporté mon adjoint Raoul GRAILLIE en rédigeant les articles techniques sur les travaux et aussi en effectuant à chaque numéro la lecture corrective avant tirage.

Et depuis deux ans les lecteurs et les lectrices ont certainement remarqué l'apparition de nouvelles pages dessinées, qui agrémentent notre bulletin périodique, qui ne sont pas signées, mais sont fort bien exécutées par Antoinette NICOLAS.

Voilà, brièvement racontée l'histoire de la Tribune de GUILLAUMES.

Actuellement le tirage s'élève à quatre cents numéros et nous avons trois cent vingt abonnés. (Le prix de cet abonnement n'a jamais varié.). C'est un chiffre record.

C'est une oeuvre utile, qui demande un effort plus important qu'il n'apparaît. Mais elle est bien accueillie et souvent je reçois des messages d'encouragement, qui me font plaisir.

Je n'en citerai qu'un, celui de Monsieur Jean-Marie LAURENTI, agrégé de l'Université, que je viens de recevoir :

"Cher Monsieur DURANDY,

"Je vous envoie mon **abonnement** pour la Tribune de GUILLAUMES et je me permets de vous féliciter d'avoir maintenu ce bulletin qui me paraît très intéressant.

"Cet exemple devrait être suivi par les autres communes, mais vous êtes le **seul** à le réaliser."

Quelle que soit la suite de ma vie publique, je souhaite que la Tribune de GUILLAUMES survive encore longtemps.

M.D.

## TRENTE ANS DE GESTION MUNICIPALE

Il y a exactement 29 ans et six mois que j'assume la responsabilité de la gestion municipale, avec le concours du conseil municipal qui au cours des renouvellements successifs n'a été que partiellement et ponctuellement modifié dans sa composition. Ce que l'on verra plus loin dans la liste des conseillers élus durant cette période.

Ensemble pendant ces trente années, de nombreux investissements ont été réalisés et plusieurs services ont été créés.

Sans entrer dans le détail de l'entretien courant et des petits aménagements, je veux dire tout l'essentiel de ce qui a été fait par le conseil municipal depuis la période d'après-guerre difficile en raison de la pénurie jusqu'à maintenant. Il est exact - et peut-être ai-je eu tort - que j'ai souvent préféré éviter les inaugurations officielles avec leur aspect électoraliste que je trouve déplaisant dans certains cas. Et de plus aux louanges et à l'autosatisfaction je préfère ma propre réflexion, la concertation avec la population directement ou à travers la Tribune, la discussion avec mes conseillers municipaux, avec les services techniques, et avec l'administration.

### BATIMENTS COMMUNAUX

=====

Année 1950 - Travaux de grosses réparations et d'aménagement de l'Ecole de  
Guillaumes.

Architecte : M. Marcel GUILGOT

Entrepreneur : M. Robert PONS

Montant : 5.056.561 A F

Subvention départementale : 33%

Année 1952 - Remise en état, aménagement de l'immeuble de la mairie.

Architecte : M. Marcel GUILGOT

Entrepreneur : M. Paul PRATICO

Montant 3.945.800 A F

Subvention départementale : 49 %.

Année 1955 - Construction du foyer rural

Architectes : MM Marcel GUILGOT et Victor BARET

Entrepreneurs : MM HALEC et CHELDI

1ère tranche -montant : 11.000.000 A F - Subvention départemen-  
tale et subvention de l'Etat : 5.049.000 F

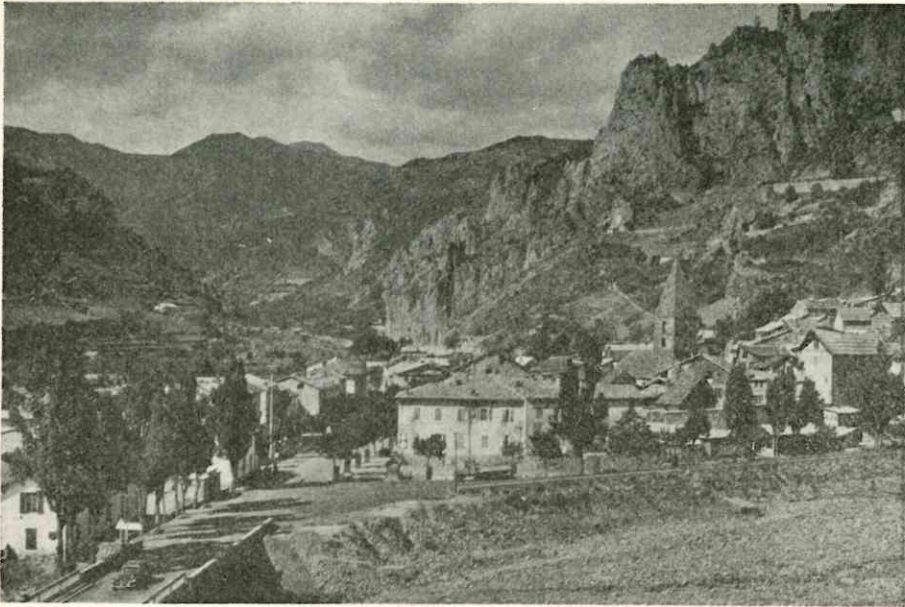
2ème tranche -montant : 6.600.000 A F

Subvention départementale : 33%

- Année 1957 - Aménagement du centre de secours.  
 Entrepreneurs : MM HALEC et CHELDI  
 Montant 375.315  
 Subvention départementale : 80 %
- Année 1959 - Installation de la perception dans l'ancien local du greffe de Justice de Paix  
 Architecte : M. GOYENECHÉ  
 Montant : 5.755.598 A F  
 Pas de subvention - L'amortissement est assuré par le produit de la location.
- Année 1966 - Construction de 10 garages dans le haut du champ de foire.  
 Montant : 88.000 NF  
 Pas de subvention. L'amortissement est assuré par le produit de la location.
- Année 1969 - Construction de l'hôtel des Postes ( bureau, centre de tri, logement, garage)  
 Architecte : M. Pierre NICOLET  
 Entrepreneur : M. Paul PRATICO  
 Pas de subvention - L'amortissement est assuré par le produit de la location.
- Année 1975-76- Remplacement de la toiture sur l'immeuble de la mairie et de la perception et aménagement intérieur  
 Montant : 468.480 F  
 Toiture : 145.200 - Aménagement et chauffage central: 323.680 F  
 Architecte : M. Roland BROIS  
 Subvention départementale : 40 % - Amortissement partiel par le produit de quelques locations.
- 1974 - Travaux urgents de confortation des ruines du château  
 Directeur des travaux : Entreprise Etudes et chantiers  
 Montant : 25.000 F
- 1977 - Construction de la gendarmerie qui sera précisée plus loin

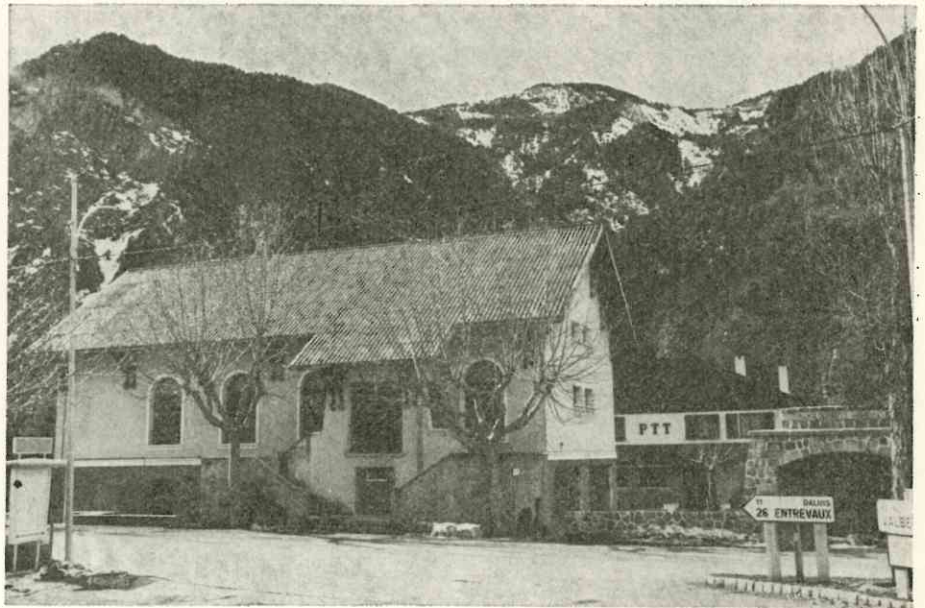
BATIMENTS COMMUNAUX AFFECTES AU CULTE

- Année 1955 - Remise en état du clocher de l'Eglise de Guillaumes  
 Entreprise : DEL FABRO de StEtienne de Tinée, spécialisée dans ces travaux périlleux.  
 Montant : 2.269.471 A F



### **Guillaumes**

Vue ancienne  
on aperçoit en premier plan  
la gare des Tramways.



### **Foyer Rural de Guillaumes**

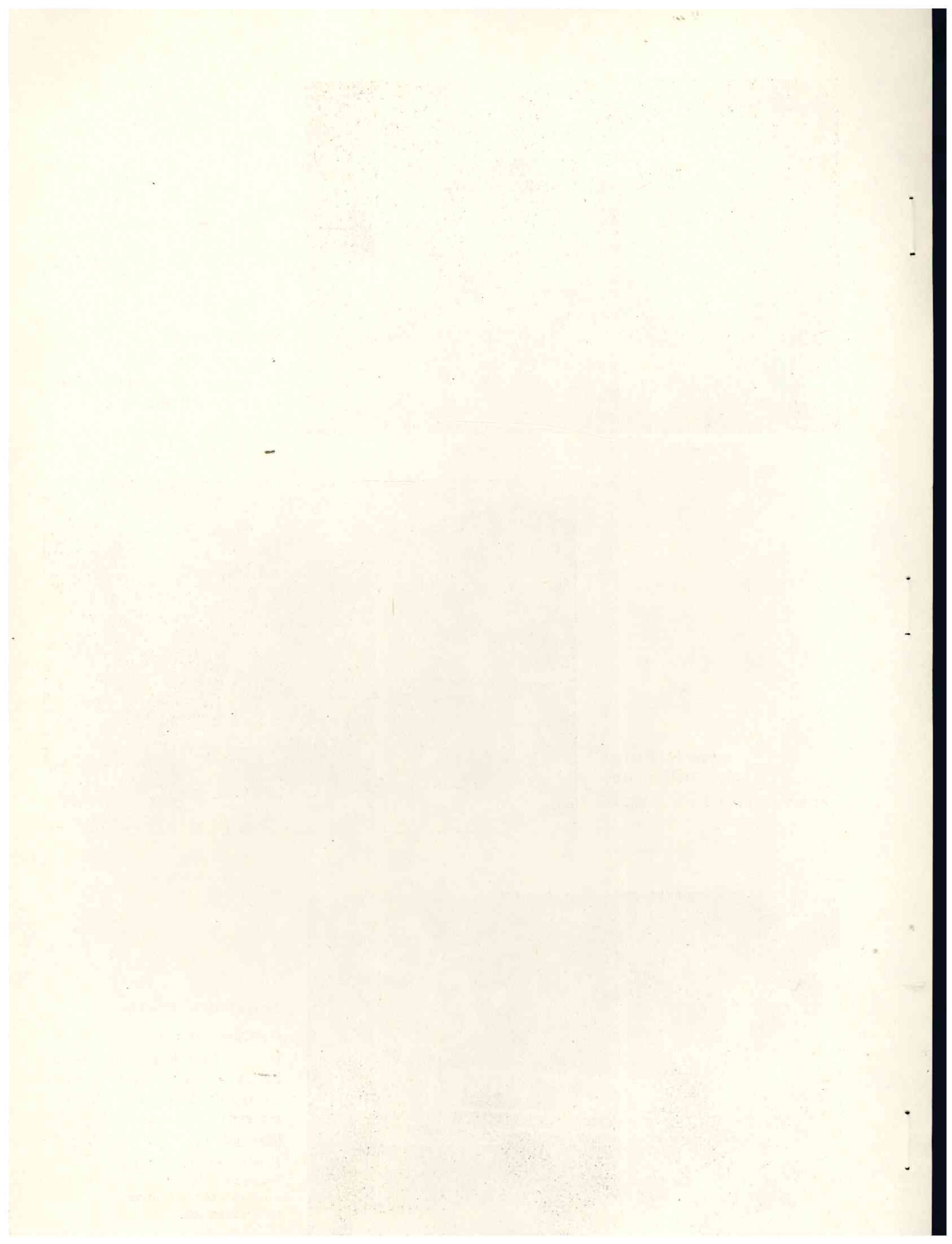
Architectes : GUILGOT & BAREL



### **Hôtel des Postes**

comprenant :  
bureau pour le public - centre  
de tri - logement du receveur  
garage des véhicules - locaux  
réservés à la commune  
(garage - foyer de jeune).

Architecte : P. NICOLET  
Entreprise générale : Paul PRATICO  
Construit par la Commune  
sans subvention.



- Année 1959 - Electrification des cloches par la maison REYNAUD  
Prix : 688.000 AF
- Année 1960 - Réfection de la toiture et ravalement de la façade du presby-  
tère.  
Montant : 6.993 NF
- 1965- 66 - Réparations à l'église de Saint-Brès  
Entreprise : Paul PRATICO  
Montant : 10.669 NF
- Réparation de l'église de Bouchanières  
Entreprise : BARTHELEMY  
Montant : 3.794 NF
- Réfection de la toiture de l'église de Guillaumes  
Entreprise : César GRAILLE  
Montant : 13.522 NF
- Réfection de la toiture de la chapelle de N D de Buyei  
Entreprise : Ernest PONS  
Montant : 19.850 NF
- Année 1970 - Réfection du clocher de N D de Buyei  
Entreprise : Ernest PONS  
Montant : 11.160 NF
- Année 1976 - Réfection toiture de la chapelle de Villette  
Entreprise : LAUGIER Jean-Louis  
Montant : 14.112 F
- Pose d'une horloge au clocher de l'église de Bouchanières  
Entreprise : Maison BODET  
Montant : 18.664 F

Dans l'ensemble, tous ces travaux ont été effectués avec l'aide financière du département (40 %) et certains d'entre eux avec l'aide de l'association diocésaine.

En ce qui concerne l'horloge de Bouchanières, le Legs CORPORANDY a participé à la dépense, conformément au voeu du testateur.

ACQUISITIONS FONCIERES

Compte-tenu de ses moyens financiers, le conseil municipal a toujours procédé à l'acquisition de biens fonciers en vue de leur utilisation dans un avenir parfois rapproché mais parfois lointain.

Envoici la liste énoncée en anciens francs jusqu'en 1959 et en nouveaux francs à partir de 1960.

1957 - Achat de la propriété GENIN aux Plans de Guillaumes

superficie : 5.973 m<sup>2</sup>

Prix : 700.000 AF

1969 - Achat de la propriété LONG Le là le Var

superficie : 5 ha

Prix : 5.000 NF et une rente viagère annuelle de 2.000 NF

Achat propriété ALPOZZO à VALBERG

situé en bordure du C D 28 à la limite des deux communes et en face la propriété LUCARINI Chalet Canadien et la propriété EUTIZI Le Valbergan.

Superficie : 5.699 m<sup>2</sup>

Prix : 320.000 NF

1962 - Achat de la propriété CAZON à Barels

Superficie : 38 ha

Prix : 6.000 NF

1964 - Achat d'une parcelle à la famille AGNELY (agrandissement du cimetière)

Superficie : 2.699 m<sup>2</sup>

Prix : 9.500 NF

1965 - Achat d'une partie de la propriété RANCUREL à VALBERG ( gare de départ du téléski de Vasson

Superficie : 5.000 m<sup>2</sup>

Prix : 50.000 NF

1966 - Achat du canal du moulin

Superficie : 1.156 m<sup>2</sup>

Prix : 20.000 NF

1967 - Achat de la propriété MANDINE Venance à Barels

Superficie : 26 ha

Prix : 8.000 NF

- 1969 - Achat à l'E.D.F. des terrains le long du Var et de la rivière de Cante destiné autrefois au barrage dans les gorges entre le pont des Roberts , le pont de Cante et le pont de la mariée.  
 Superficie : 16 ha  
 Prix : 18.000 NF
- 1972 - Acquisition d'une partie de la propriété RANCUREL de là le Var  
 Superficie : 34 a 40  
 Prix : 20.000 NF
- 1976 - Acquisition de plusieurs parcelles à la famille DE LUCA dans les jardins de Guillaumes destinées à la construction d'une gendarmerie  
 Superficie : 1.316 m<sup>2</sup>  
 Prix : 78.960 F

Toutes ces acquisitions de terrains ont été faites par la commune seule sans l'aide d'aucune subvention.

N'ont pas été mentionnés dans cette liste, quelques échanges de terrain et quelques petites acquisitions de faible importance, pour des aménagements de voirie.

#### VOIRIE RURALE ET URBAINE

=====

Année 1952 - Aménagement de la rue du Moulin à Guillaumes

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César

Montant : 280.411 AF

Subvention départementale : 30 %

- Réfection des rues du village

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise E.PONS à GUILLAUMES et C.MARTIN à NICE

Montant : 1.297.000 AF

Subvention départementale : 50 %

Année 1953 - Aménagement de la voirie devant la Mairie et devant l'école

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : Régie directe

Montant : 1.055.303 AF

Subvention départementale 50 %

Année 1954 - Remise en état des C.V.O. 3-11- et 14 - 1ère tranche-  
dans les quartiers de St Brès et Buyei

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César à GUILLAUMES

Montant : 2.000.000 AF (F.S.I.R.)

Subvention Etat : 50 %

" Département : 40 %

Année 1955-56- Remise en état des C.V.O. 3 - 11 - 14 et 15 (2ème tranche)

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César

Montant : 1.465.000 AF (F.S.I.R.)

Subvention Etat 50 %

" Département 40 %

Année 1956 - Remise en état de la voirie communale n° 4  
des Hyvernasses et Barelès

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Montant : 600.000 AF (F.S.I.R.)

Subvention Etat : 26 %

" Département : 64 %

Année 1956 - Réparation de la digue de protection contre les crues du Var

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise PONS Ernest

Montant : 550.604 AF

Subvention Département : 183.333

Année 1957 - Démolition d'immeuble menaçant ruines et aménagement du sol  
et des abords (Immeuble POURCHIER à GUILLAUMES)

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César

Montant : 371.679 AF

Subvention Départementale de 28.797 AF

- Ouverture d'une voie urbaine à coté de la Maison LANCE Armand

Direction des Travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : Régie Directe

- Remise en état des C.V.O. 3 et 15

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César

Montant : 2.000.000 AF (F.S.I.R.)

Subvention Département : 64 %

Etat ... : 26 %

Année 1958 - Ouverture du chemin rural des Hyvernasses à Bouchanières

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César

Montant : 500.000 AF

F.S.I.R. tranche rurale

Subvention département : 50 %

- Aménagement de trottoirs et élargissement de la sortie nord à GUILLAUMES - R.N. 202-

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : PRATICO à Daluis

Montant : 6.500.000

Participation Etat : 4.700.000

Subvention département : 828.000

Part communale : 972.000

Année 1960 - Construction du chemin rural de La Palud, le Serre, les Gilberts et Bossuche - 1ère tranche-

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GUBERT Jean de Castellet -les-Sausses(04)

Longueur : 1.200 m

Montant : 45.000 NF

Subvention    Département : 33 %  
                                  Etat                        : 25 %

Année 1962 - Construction du chemin rural de La Palud, le Serre, les Gilbert et Bossuche - 2ème tranche-

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise GUBERT Jean à CASTELLET-les-Sausses

Longueur : 1.350 m

Montant : 500,00 NF

Subvention Département: 33%  
                                  Etat                        : 25%

- Aménagement de la chaussée de la Voie Communale n° 16 (Champ de foire)

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : GRAILLE César et fils

Montant : 10.000 NF

Subvention    Etat        12 %  
                                  Département    30 %  
                                  Commune        58 %

Année 1964 - Refection du Pont-passerelle sur le Var, dit de PANIERS -  
sur le chemin de la LOUBIERE

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : PONS Ernest à GUILLAUMES

Montant : 10.000 F

Subvention département : 50 %  
Part communale : 50 %

- Construction d'un Pont sur le Var (1ère tranche) (piles et culées)

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : PONS Ernest à GUILLAUMES

Montant : 20.000 NF

Subvention : Etat 18 %  
" Département 32 %  
Part communale 50 %

Année 1966 - Construction d'un Pont sur le Var et aménagement des abords

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : FASSI à Roquebillière

Montant : 150.000 NF

Subvention Département 30 %  
Part communale 70 %

Année 1967 - Reconstruction du Pont du MENUYER sur la voie communale n° 1,  
et remise en état de la chaussée voie communale n° 7 de  
TIRE-BOEUF

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : PRATICO à Daluis

Montant : 40.000 NF

Subvention Etat : 25 %  
Département 60 %  
Part communale 15 %

- Aménagement d'un parking au quartier des Livons à Bouchanières

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise : PONS Ernest à GUILLAUMES

Montant : 11.500 NF

Subvention Département : 40 %  
Part communale : 60 %

Année 1968 - Ouverture du chemin rural du Veynas - 1ère tranche-

Direction des travaux : Génie Rural

Entreprise PRATICO Paul à Daluis

Montant : 10.000 NF

Longueur : 1.900 m

Subvention Etat 25 %  
" Département 40 %

Année 1968 - Remise en état des voiss communales 3-4-6-et 7

Direction des travaux : Ponts et Chaussées

Entreprise MARTIN à NICE

Montant : 52.000 (F.S.I.R.)

Subvention Etat 15 %

  Département 40 %

Part communale 35 %

Année 1970 - Déplacement de la voie communale n° 13 dite du Roi René  
(par l'extention du cimetière de Guillaumes)

Direction des travaux : Equipement

Entreprise PONS Ernest à Guillaumes

Montant : 50.000 NF (F.S.I.R.)

Subvention de l'Etat 25 %

  " Département 40 %

  Part communale 35 %

Année 1971 - Remise en état voirie intercommunale du Coulet de Poué à  
Valberg

Direction des travaux : Equipement

Entreprise : DAMIANI Frères à CARROS

Montant : 20.000 F (F.S.I.R.)

Année 1972 - Désenclavement du quartier de LARTON

Projet : Equipement

Entreprise : PONS à GUILLAUMES

Montant : 39.000

Subvention Départementale 33% = 12.800 F

Participation communale 67% = 26.200 F

dont versement de 11.700 F par un propriétaire

- Remise en état des rues du hameau des Hyvernasses à Bouchanières  
et pose des canalisations d'évacuation d'eaux usées et pluviales

Projet : Equipement

Entreprise CAUBET à Entraunes

Montant 36.000 F

Subvention du Département 30 %

- Construction d'une voie en bordure du Var, entre le terrain  
de football et l'ancienne usine PAYANY -

Projet : Equipement

Entreprise : EUTIZI Bruno et Régie Directe

Montant : 30.000 (F.S.I.R.)

Subvention Etat : 50 %

  Département : 40 %

Année 1972 - Ouverture du chemin de VILLETALE

Projet : Equipement  
Entreprise PRATICO à GUILLAUMES  
Longueur : 3,700 m  
Montant des travaux 100.000  
Subvention : Etat 40 %  
Département 40 %

Année 1974 - Remise en état des voies communales 1 et 1bis et couverture du Vallon des Livons à BOUCHANIERES

Projet : Equipement  
Entreprise : PONS et COZZI  
Longueur des voies : 1,700 m  
Montant : 60.000 F  
Subvention du département : 40 %

Année 1975 - Désenclavement du hameau du GEYRARD à BOUCHANIERES

Projet : Equipement  
Entreprise : PRATICO  
Montant : 110.000 NF  
Subvention département : 40 %

Année 1976 - Désenclavement du hameau des POINTS

1ère tranche - Projet Génie Rural

Entreprise DAUMAS  
Montant : 80.000 F  
Subvention Etat 30 % 24.000 F  
" Département 40 % 32.000 F

2ème tranche -

Projet Génie Rural  
Entreprise DAUMAS  
Montant 50.000 F  
Pas de subvention.

Il ressort de cette longue et importante liste qu'en matière de voirie rurale, les inscriptions à un programme d'Etat du Ministère de l'Agriculture ont été rares. Exactement : 4, concernant le chemin rural de Boussuche, le chemin rural de Veynas (2 tranches), le chemin de Villetale et le chemin des Points.

Ces inscriptions sont d'ailleurs insuffisantes car si elles permettent la construction de l'infrastructure, elles ne comprennent pas le revêtement.

Il convient aussi de remarquer que les subventions au titre du Fonds Spécial d'Investissement routier attribuées par le Conseil Général ont été parcimonieuses surtout si on tient compte de la superficie de la commune et de son très important réseau de voirie communale.

EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT

=====

Année 1952 - Alimentation en eau potable du hameau de la Ribière et des écarts

Ingénieur : Victor BARET

Entreprises : PONS Ernest , et pour la construction de l'ouvrage métallique sur le Var : OPRANDI

Montant : 10.200.000 AF

A l'époque les subventions de l'état étaient rares et ces travaux n'ont bénéficié que d'une subvention du département de 49%

Année 1959 - Alimentation en eau potable du hameau de BOUCHANIERES

Il s'agit du captage de la source de ROGNOI

Montant : 10.000.000 AF

Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière de l'Etat et du département (80%)

Année 1964 - Alimentation en eau potable de divers hameaux ou écarts (Querel, Roberts, Vasson, Delà le Var, Menuyers, etc..)

Montant : 160.000 F

Entreprise : CHELDI

Subvention Etat et Département : 80 %

Année 1967 - ASSAINISSEMENT Extension du réseau au quartier des Plans, vers Pessigaud, vers la colonie St Barthélémy, pont du Sauze, Station de pompage - station d'épuration

Directeur des travaux : Equipement (Mr PEYRANI)

Montant : 486.600 F

Subventions : Etat (121.159 F), Département (194.641 F)  
Agence de Bassin (22.500 F)

Ces travaux permettent l'extension de l'urbanisation du Village dans toutes les directions possibles

Année 1968 - Alimentation en eau potable du village

Montant : 200.000 F

Ingénieur : COUMELONGUE

Entreprise : Paul PRATICO

Subventions de l'Etat et du Département ( 80% )

Il s'agit de la remise en état du réseau urbain . Les canalisations secondaires et tertiaires du réseau de distribution , qui est très ancien , et dont les conduites sont de trop faible diamètre , devaient être changées.

Année 1972 - Alimentation en eau potable du hameau de Villeplane

Montant : 250.000 F

Entreprise : TONELLI

Directeur des travaux : COUMELONGUE

Ces travaux comportant le captage de la source du Chaudan, la construction d'un réservoir et les conduite nécessaires.

Montant : 350.000 F en deux tranches.

Directeur des travaux : COUMELONGUE

Subvention Etat et Département ( 80 %)

en cours d'exécution.

Dans cette liste, il apparaît que les inscriptions au programme du Ministère de l'Agriculture ont été rares ( 5 en 30 ans). C'est la raison pour laquelle certains écarts de la commune ne sont pas encore desservis. Les travaux de captage et d'extension sont onéreux et la commune ne peut les entreprendre sans le concours financier de l'Etat, qui apporte en même temps et de façon automatique le concours du Département et l'octroi d'un prêt à taux bonifié.

Par ailleurs, il faut reconnaître que des travaux d'alimentation en eau potable très importants ont été effectués à Valberg depuis vingt ans. (captage des sources d'Auvare, extension et renforcement du réseau, alimentation complémentaire en eau avec la captage du Cians etc...) Cette dernière tranche s'est élevée à 3.304.593 F. Certes, ces travaux étaient justifiés et nécessaires pour doter la station de Valberg d'un équipement à sa mesure. Et il est bon que ces travaux soient faits.

Mais néanmoins, M. René-Georges THOMAS, Préfet des Alpes-Maritimes pouvait écrire dans une lettre du 5 septembre 1973 adressée à M. Fernand ICART, notre député, ceci :

" Il convient de noter que la commune de GUILLAUMES a bénéficié, depuis 25 ans, de nombreuses inscriptions au titre de l'alimentation en eau potable ( hameaux de la Ribière, Bouchanières, Saint-Brès, Villeplane ) sans compter les nombreux travaux intéressant le Syndicat de Valberg, dont une partie est sur le territoire de GUILLAUMES. "

Souhaitons qu'à l'avenir les inscriptions au Programme seront plus fréquentes et plus importantes que par le passé, si l'Etat veut réellement maintenir l'espace rural et montagnard.

#### LE CIMETIERE DE GUILLAUMES

Il était indispensable d'agrandir notre cimetière. C'est pourquoi, la commune a commencé par acheter le terrain nécessaire dès 1964 au Docteur AGNELY. (2.690 m<sup>2</sup>).

Le plan de construction a été confié au Cabinet COUMELONGUE. Une première version prévoyait le maintien du chemin de Bouchanières. Laquelle n'a pas été acceptée par le Conseil Municipal.

Une deuxième version, plus onéreuse, prévoyant le déplacement du chemin a finalement été adoptée.

Montant des travaux : 250.000 F plus l'acquisition du terrain.

Subvention du Département : 40 % sur le montant des travaux.

Les travaux ont été effectués en 1973 et 74.

La contenance totale est égale à 345 places réparties en 77 concessions de grandeur variable.

Actuellement, il y a 35 concessions vendues.

## ECLAIRAGE PUBLIC

La Commune de Guillaumes a fait un gros effort pour son éclairage public.

1950 - Dès 1950, la place de Provence était dotée d'un éclairage fluorescent conforme aux normes, ce qui a posé un problème difficile avec la conservation des platanes dans leur forme et leur volume actuel.

C'est l'entreprise Jean NEUHAUS qui a exécuté ces travaux qui se sont élevés à 1.800.000 AF. Cet aménagement était indispensable surtout si on tient compte du trafic intense certains jours et durant certaine période sur la place.

1960 - C'est la partie située sur Guillaumes de la place de Valberg qui était dotée d'un éclairage public depuis le Grand Hôtel jusqu'au chalet Canadien et au départ de la route de Péone, Cette installation a été faite en câble souterrain et elle comportait une douzaine de points lumineux. En plus, l'éclairage était donné autour des immeubles " Le Chastellan et le Motel ", avec une douzaine de points lumineux. Montant : 2.750.785 AF.

1969 - L'éclairage public fluorescent est étendu à Guillaumes jusqu'à la scierie; jusqu'à l'immeuble des Ponts et Chaussées et sur le C D 29, à hauteur du champ de foire. Enfin sur la N 202 jusqu'au chemin des Roberts. Montant : 160.000 F ( subvention départementale 33 %.)

Cette extension faite alors que l'énergie était bon marché, avant la crise du pétrole a peut-être été trop importante. Elle était cependant motivée par le désir de viabiliser complètement le quartier des Plans et aussi avec le souci d'assurer la sécurité des piétons le long de cette ligne droite où les voitures ont tendance à rouler trop vite.

Pour le moment, l'éclairage est arrêté à 23 h. Peut-être faudra-t-il faire davantage ?

### 1975-76 Amélioration et extension du réseau d'éclairage public à Valberg

Il s'agit des travaux effectués en plusieurs tranches successives. Actuellement tout l'éclairage est en fluorescent. Les extensions s'étendent sur le C.D. 28 jusqu'à l'immeuble Monteverdé et sur le C D 29 jusqu'à la limite des habitations. En tout, 16 points lumineux. Ces travaux ont été effectués par l'Entreprise GUILLOT et le montant s'est élevé à 74.585 F ( subvention départementale 33%).

#### Travaux divers

Durant cette longue période la commune a procédé :

à l'amélioration du réseau urbain dans le village.

à l'installation de points lumineux dans les hameaux : La Ribière, Villetale, les Hyvernasses, et l'éclairage indirect du château.

Un effort reste certainement à faire dans l'éclairage public des zones urbaines situées en dehors du réseau routier.

Souhaitons que les nécessaires économies d'énergie que l'on doit faire et l'incidence sur le prix de l'électricité de la crise du pétrole ne nous obligent pas à trop réduire la consommation. Il serait fâcheux de revenir en arrière et de revoir la tristesse des soirées sans lumière.

## ELECTRIFICATION RURALE

Par l'intermédiaire du Syndicat Départemental d'Electricité, que préside avec efficacité : M. Joseph RAYBAUD, Sénateur, nous avons obtenu plusieurs inscriptions au programme.

C'est ainsi que j'ai pu assurer le service de l'électricité dans le quartier du Sueil à Bouchanières, dans le quartier de Larton et Delà le Var, Buyei, les renforcements de ligne B.T., à la Ribière, à la sortie nord de Guillaumes, à la ferme Giordanengo à Saint-Brès, au quartier Pessigaud à Guillaumes, au col de Vasson à Valberg. Renforcement également au quartier des Roberts, au terrain communal des Plans, à l'immeuble Laugier. Actuellement, un programme de 50.000 F est en cours intéressant Tireboeuf, les Plans etc...

## L'URBANISATION VERS LES QUARTIERS DELA LE VAR

Cette extension complète parfaitement la structure de notre village. D'un côté, le vieux village, celui qui était inclus dans l'enceinte des fortifications.

Au centre, la tellement vaste place de Provence d'une superficie assez rare dans les villages provençaux, création plus que centenaire, et qui mérite un hommage reconnaissant aux différentes municipalités de la deuxième moitié du siècle dernier.

Enfin, maintenant, la rive droite du Var dénommé Delà le Var, accessible directement par un pont qui permet l'urbanisation d'une nouvelle zone à vocation de résidence, de sports, de loisir et qui participe au maintien d'une zone verte.

### Pont sur le Var

Il a été construit de 1965 à 1967 en deux tranches.

1ère tranche - Culées et piles construites par l'Entreprise E.PONS  
Montant : 20.000 F subvention Etat et Département 50%).

2ème tranche - A) Construction du tablier du pont par l'Entreprise FASSI  
Montant : 120.000 F

B) Aménagement des abords - Entreprises FASSI et PRATICO  
Montant : 30.000 F

Subvention : 30 %

La direction des travaux a été assurée successivement par MM DANIEL et OLLIE, Ingénieurs de l'Equipement.

### Aménagement - Equipement

La suite a été réalisée successivement dans la mesure des possibilités financières de la commune grâce à l'acquisition de la propriété LONG et RANCUREL. D'abord, à l'initiative de M. Paul OLLIE, un terrain de football réglementaire fut installé sur un terrain loué aux Domaines et pour une partie sur le terrain appartenant à M. René TROUCHE.

La voirie en aval et en amont du pont fut créée depuis le terrain de football jusqu'à la maison GEORGE.

De même, pour le service de l'eau et l'électrification.

Les équipements suivants ont été créés : le jardin d'enfants, le plateau sportif, avec un tennis, une aire de stationnement équipée pour 8 caravanes, un bâtiment dénommé Club-House avec salle de réunion, bloc sanitaire et un logement pour le service et l'animation des sportifs et des touristes en caravane. Une partie de ces équipements le Club House en particulier a bénéficié

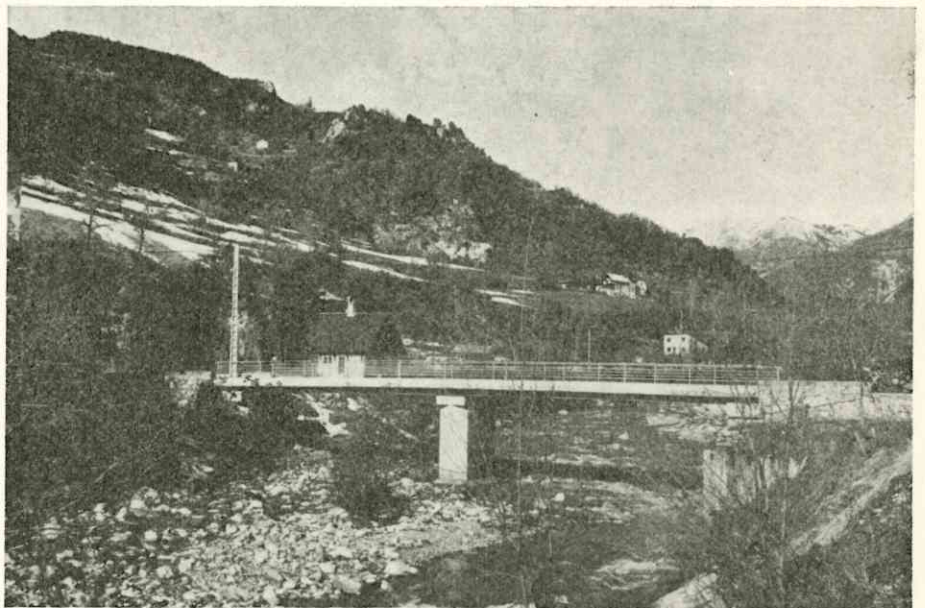


### **Aménagement Sportif de la le Var**

Un Bâtiment comprenant :

- 1 salle de réunion
- 2 blocs sanitaire
- 1 logement

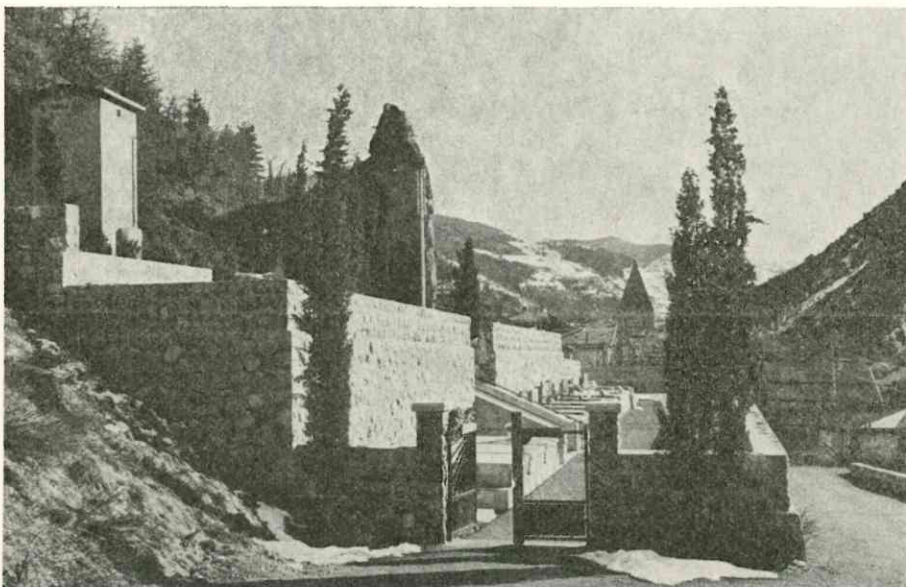
Tennis  
Plateau sportif



### **Pont sur le Var**

prolongeant la rue  
du Dauphiné reliant le Village  
à la rive droite du Var.

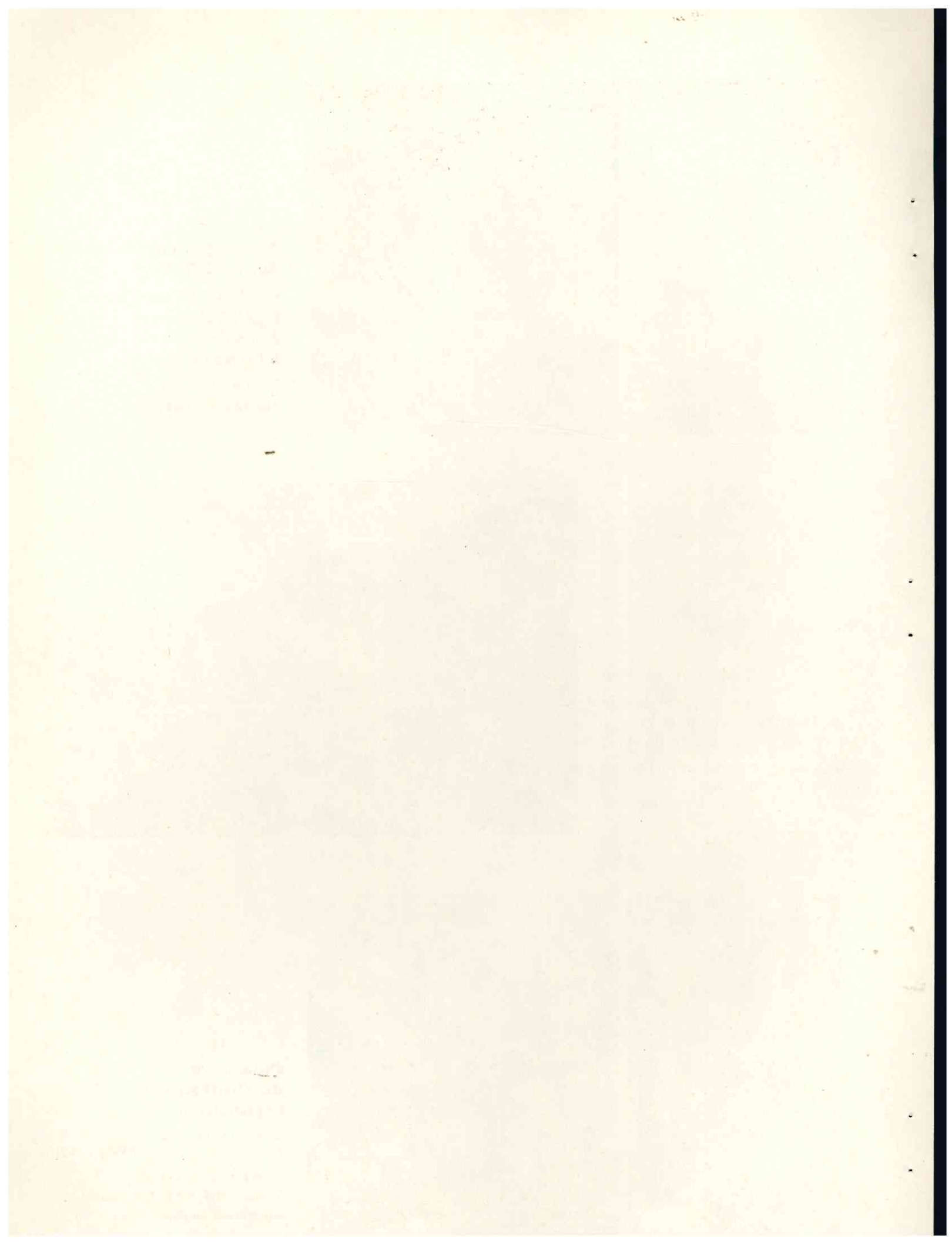
Ingénieurs : DANIEL & Paul OLLIÉ  
Entreprises : E. PONS  
P. PRATICO - FASSI



### **Cimetière de Guillaumes (Agrandissement)**

Directeur des travaux :  
COUMELONGUE

Entreprise : E. PONS  
Montant des travaux : 250.000 fr.  
Subvention du département : 40 %



Voilà brièvement résumée l'histoire récente de cette extension qui était nécessaire et qui d'ailleurs a été très bien accueillie.

Je suis certain que l'avenir confirmera le bien-fondé de cette volonté du Conseil Municipal de doter Guillaumes d'une nouvelle zone qui a le grand mérite d'être intégrée directement au village tout en conservant sa propre physionomie bien différente de la rive gauche.

D'autres aménagements, d'autres équipements restent à faire. En particulier, une protection plus efficace contre les crues du Var.

#### ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES AU CHEF-LIEU

Ce service assuré en régie directe fonctionne depuis juillet 1965, Pour ce faire, l'achat d'un engin s'imposant le choix s'était porté sur un triporteur LAMBRETTA carrossé avec benne basculante d'une valeur de 5500 F dont le renouvellement a été nécessaire en 1971 par un engin du même type. L'extension de ce service dans la périphérie du chef-lieu, La Ribière, Pes-sigaud, Tireboeuf a nécessité l'achat d'un engin de capacité supérieure mais dont le gabarit permettait toutefois l'accès dans les rues du village; le choix s'est porté cette fois sur une benne du type Marrel avec relavage hydraulique monté sur châssis. Estafette RENAULT achetée en juillet 1976 et d'une valeur de 41.164 Frs.

En ce qui concerne les hameaux ruraux des sacs plastiques sonttenus à la disposition des habitants à la mairie où ils peuvent se réapprovisionner après usage.

#### V A L B E R G

Créée en 1936, la station de VALBERG fut dotée d'un syndicat intercommunal qui à l'origine avait surtout comme but, l'alimentation en eau potable (captage de la source du Riou Blanc). Concédée à la Société Ramus, le service de l'eau fut laissé à l'abandon pendant la dernière guerre.

En 1948, le Syndicat que je présidais demandait et obtenait la déchéance de cette concession.

Aussitôt après, le Syndicat mettait en train la remise en état du réseau et créait une service de l'eau sous forme de régie municipale. Des travaux neufs furent réalisés ( extension pour le lotissement du Coulet de Poué, réservoir de 1000 m<sup>3</sup>, captage de la source de Faussemagne). A cette époque, les programmes d'Etat étaient rares et ces travaux furent exécutés avec le seul concours financier du Département ( environ 50 %).

Durant cette période d'autres investissements furent mis en chantier : création d'un réseau d'assainissement, dénommé ensuite réseau ouest, qui desservait à peu près la totalité du centre urbain. Le lotissement intercommunal du Coulet de Poué entièrement viabilisé, avec une voirie de 1.300 m, et qui comprenait environ une cinquantaine de lots, De même en 1953, le Syndicat construisait l'école comprenant deux classes et deux logements. Le premier service de ramassage des ordures ménagères était créé.

En 1957, la station commençait à prendre son essor, tandis qu'une mésentente s'affirmait au sein du Syndicat. Celle-ci était principalement causée par la situation majoritaire de la commune de Guillaumes. En effet, les statuts imposaient la présence de droit du conseiller général parmi les membres du Syndicat. Et, par arrêté pris à la fin de 1958 du Préfet, le Syndicat était dissous sans difficulté, les deux communes ayant accepté cette décision.

En 1959, le Préfet procédait à la dévolution des biens, La Commune de Guillaumes était chargée de la gestion du service de l'assainissement et la commune de Péone du service de l'eau. L'école était rachetée par Péone. Durant la période 1959-1963, la station connaissait une expansion très importante, principalement sur le territoire de Péone. Le service de l'eau devait suivre cette expansion et c'est alors que la commune de Péone pouvait résoudre ce problème important avec le captage des sources d'Auvare et de Guillaumes (Raton) et la mise en place d'un réseau pour desservir les nouvelles zones urbanisées.

De nouveau en 1968 les deux communes s'unissaient dans un nouveau Syndicat Intercommunal, dans lequel la commune de Péone était majoritaire. Depuis lors, ce syndicat, présidé par le maire de Péone assure les services de l'eau (par concession) de l'assainissement et le ramassage des ordures ménagères. Des travaux neufs ont été réalisés. Le bâtiment administratif (montant 836.352 F. La Piscine (montant 1.078.832 F). Ces travaux ont reçu l'aide financière du Département (40%). Le reste de la dépense (60%) est réparti à raison de 2 tiers pour Péone et d'un tiers pour Guillaumes. Ces deux constructions ont été implantées sur un sol appartenant à la commune de Péone et il est fait injustement reproche à Guillaumes de refuser le paiement de sa part sur ce terrain en traitant directement avec Péone.

En vérité, pour que cette situation soit régularisée, le Syndicat doit devenir propriétaire des sols, comme déjà il l'est du bâti implanté sur ces sols. Il appartient donc au Président du Syndicat de prendre l'initiative d'acheter ces sols pour que celui-ci en soit le propriétaire. Pour ce faire, il faudra qu'il assure le financement de cet achat par emprunt et ensuite la répartition de cette charge financière conformément à l'accord en vigueur.

Toute autre solution serait anormale.

En plus des travaux effectués à travers le Syndicat, la commune de Guillaumes assure : l'entretien et le déneigement de sa voirie communale ; l'entretien et la consommation électrique de l'éclairage public sur son territoire ; la sécurité des pistes de ski du Vasson. Elle participe aussi aux dépenses de fonctionnement de l'école.

Comme on a pu le lire plus haut, les acquisitions foncières de la commune de Guillaumes sont loin d'être négligeables. Acquisition du terrain RANCU-REL (50.000 F) acquisition du terrain ALPOZZO (320.000 F).

Voici maintenant quelques chiffres.

Montant des cotisations versées par la commune de Guillaumes chaque année au Syndicat Intercommunal.

1969 - 8.000 F

1970 - 20.000 F

1971 - 44.000 F

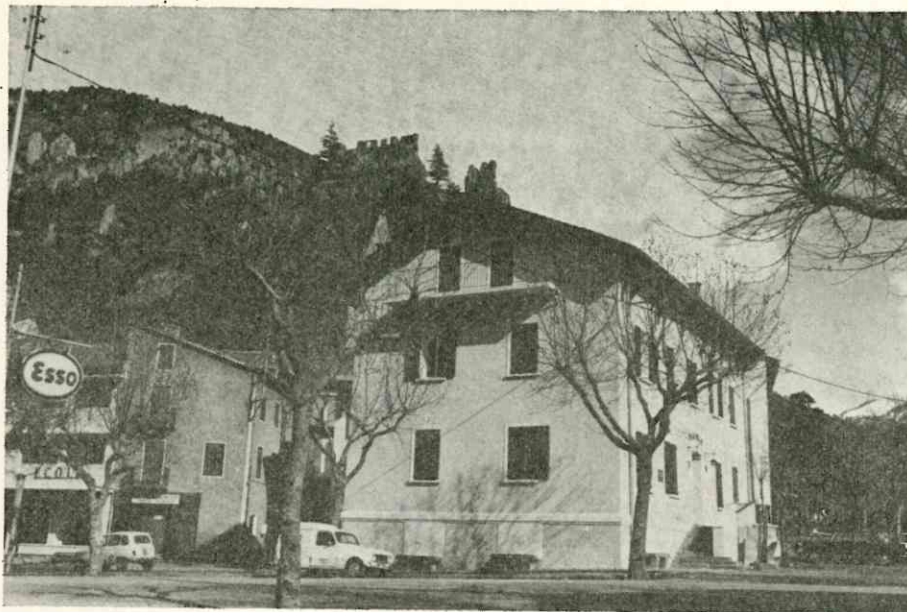
1972 - 90.000 F

1973 - 90.000 F

1974 - 90.000 F

1975 - 113.300 F

1976 - 132.782 F



### **Mairie**

Surélévation et réfection  
de la toiture

Aménagements intérieurs

Architecte : P. NICOLET

### **Centre Administratif de Valberg**

Architecte : LAMBELIN

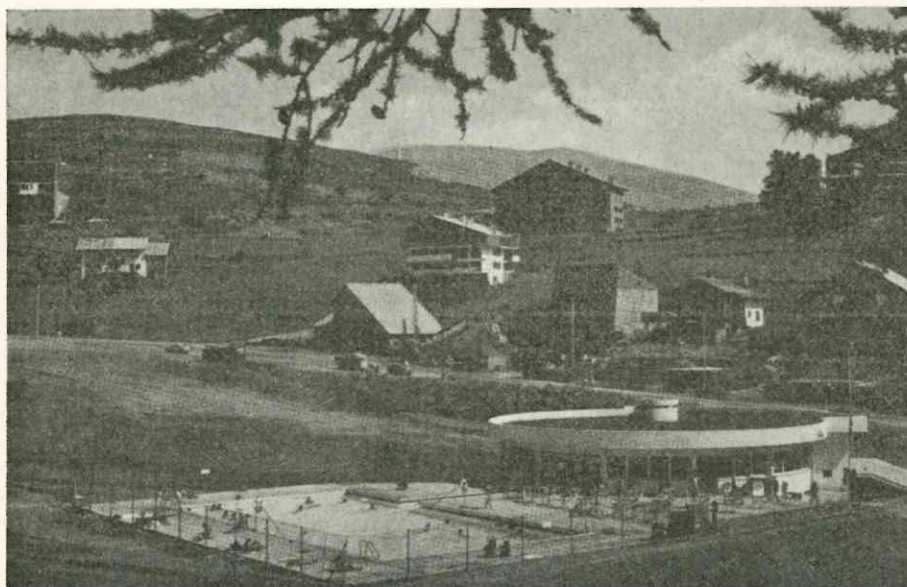
Maître d'œuvre : le Président  
du Syndicat Intercommunal

Construction financée ainsi :

Département 40 %

Commune de Péone 40 %

Commune de Guillaumes 20 %



### **Piscine de Valberg**

Architecte : LAMBELIN

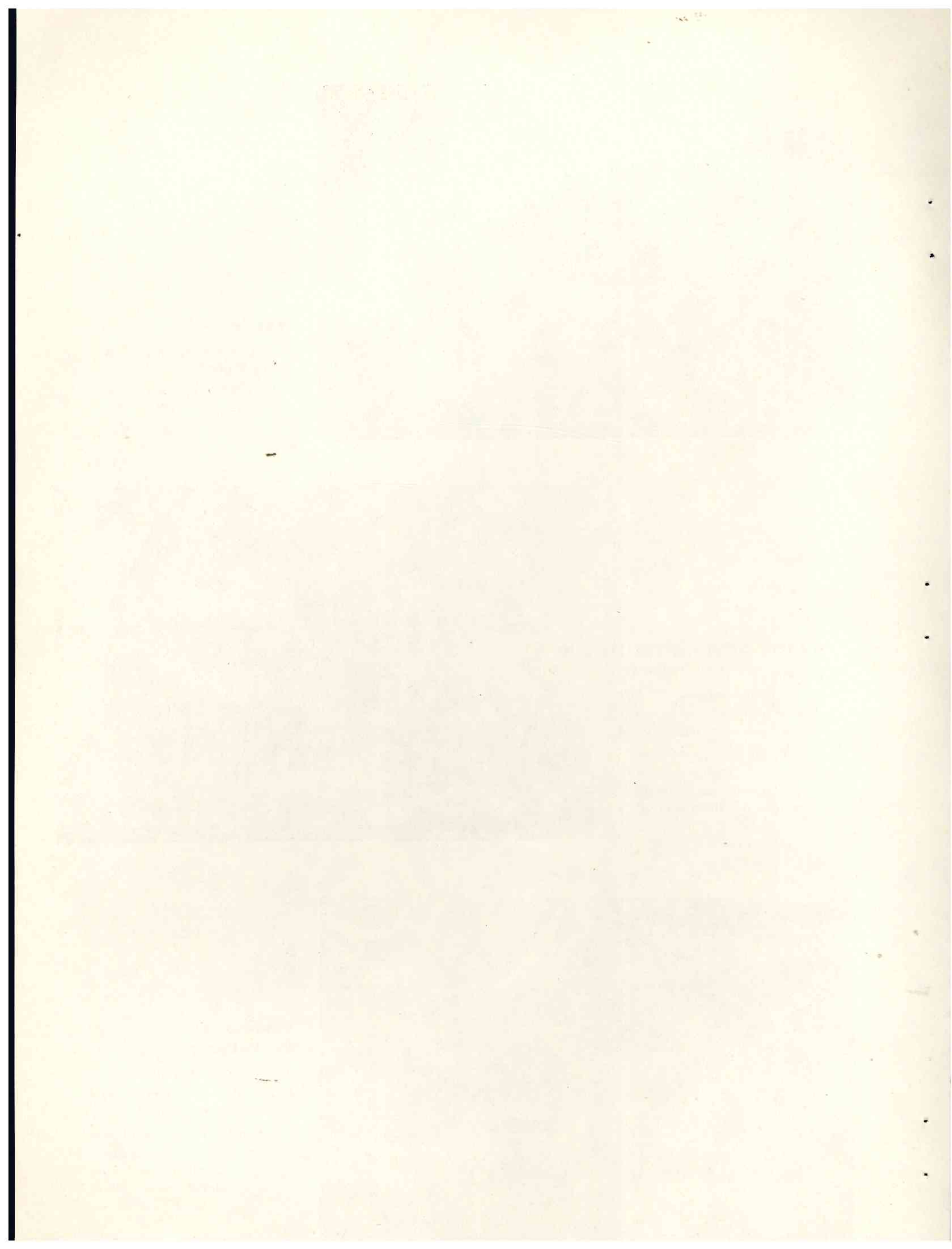
Maître d'œuvre : le Président du  
Syndicat Intercommunal de Valberg

Financement de la construction :

Département 40 %

Commune de Péone 40 %

Commune de Guillaumes 20 %



En plus chaque année, la commune de Guillaumes verse au Syndicat, la quote-part de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ( en 1976, elle s'est élevée à 18.075 F).

En 1975, la quote-part de Guillaumes dans les dépenses de fonctionnement de l'école se sont élevées à 2.535 F.

Recensement de la population sur le territoire de Guillaumes à Valberg

1954 - 44 habitants

1962 - 78 "

1968 - 115 "

1975 - 100 "

soit un peu plus que le  $\frac{1}{6}$  de la population

totale.

Ce bref résumé démontre que la participation financière de Guillaumes est loin d'être négligeable comme on le laisse entendre parfois. Il démontre aussi que le Syndicat fonctionne puisque les Services dont il a la charge sont normalement assurés, puisque des travaux neufs très importants ont été réalisés. D'ailleurs le Syndicat ne s'est jamais trouvé en présence d'une situation de blocage.

Certes, les ressources des deux communes ont changé en quinze ans à l'avantage très net de Péone et à l'inverse de la situation antérieure. Mais dans l'avenir, rien ne permet d'affirmer qu'un rééquilibrage soit impossible. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune raison de rompre une collaboration qui a porté ses fruits.

Le maintien de cette collaboration est possible puisqu'elle existe. Mais il faudrait qu'elle soit inscrite dans un cadre où le respect réciproque des deux partenaires soit la règle. Et aussi qu'elle soit pratiquée dans le souci de toujours rechercher la solution juste et équitable, en excluant toute attitude électoraliste et toute menace de spoliation.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Période 1947- 1953 -

Maire : DURANDY Maurice

Adjoints : DAVID Jules - GRAILLE Raoul

Conseillers Municipaux :

BRUN Jules

DIGEL Jacques

GRAILLE Jules

GUERIN Alphonse

GUERIN Charles

LIONS Grégoire

PONS Ernest

RANCUREL Marius

RAVEL Francis

RAVEL Jules

PERIODE 1953- 1959

Maire : DURANDY Maurice

Adjoints : DAVID Jules - GRAILLE Raoul

Conseillers Municipaux :

ARNAUD Lucien

GUERIN Charles

BOYER Lucien

LIONS Fernand

DIGEL Jacques

LIONS Marcel

GRAILLE Jules

PONS Ernest

GUERIN Alphonse

RANCUREL Marius

Période 1959 - 1965

Maire : DURANDY Maurice

Adjoints : DAVID Jules - GRAILLE Raoul

Conseillers Municipaux :

ARNAUD Lucien

GUERIN Charles

BOYER Lucien

LIONS Fernand

FARFALLINI-BENOIT Henri

LIONS Marcel

GRAILLE Jules

PONS Ernest

GUERIN Alphonse

RANCUREL Marius

Période 1965 - 1971

Maire : DURANDY Maurice

Adjoints : GRAILLE Raoul - ROBERT René

Conseillers Municipaux :

ARNAUD Lucien

GRAILLE Jules

BOYER Lucien

LONG Pierre

BAUDOIN Joseph

PONS Ernest

BELLEUDY Maurice

RANCUREL Marius

FARFALLINI-BENOIT Henri

RAVEL Joseph

Période 1971 - 1977

Maire : DURANDY Maurice

Adjoints : GRAILLE Raoul - ROBERT René

Conseillers Municipaux :

BAUDOIN René

FARFALLINI-BENOIT Henri

BELLEUDY Maurice

NOEL Pierre

BOYER Lucien

PONS Ernest

BRUN André

RAVEL André

CHAMPOUSSIN Jean-Pierre

RANCUREL Marius

Ressources ordinaires de la commune des 25 dernières années

en 1959 - 7.039.000 AF  
en 1964 - 15.000.000 F  
en 1969 - 24.000.000 F  
en 1974 - 50.000.000 F  
en 1976 - 68.000.000 F

soit une augmentation dépassant 900%

Prenons en exemple l'année 1976 pour préciser l'origine des principales ressources communales :

Subvention de l'Etat au titre du versement représentatif de la taxe sur les salaires qui s'est élevée à 284.493 Frs.

Les produits domaniaux, (location des immeubles etc...) 117.250 F

Les produits d'exploitation ( eau, assainissement, ordures ménagères etc.. 113.205 Frs et enfin les impôts locaux communaux (centimes 93.800 frs.

C O N C L U S I O N

Voici rapporté très objectivement ce qu'à été la gestion de la commune pendant ces trente dernières années.

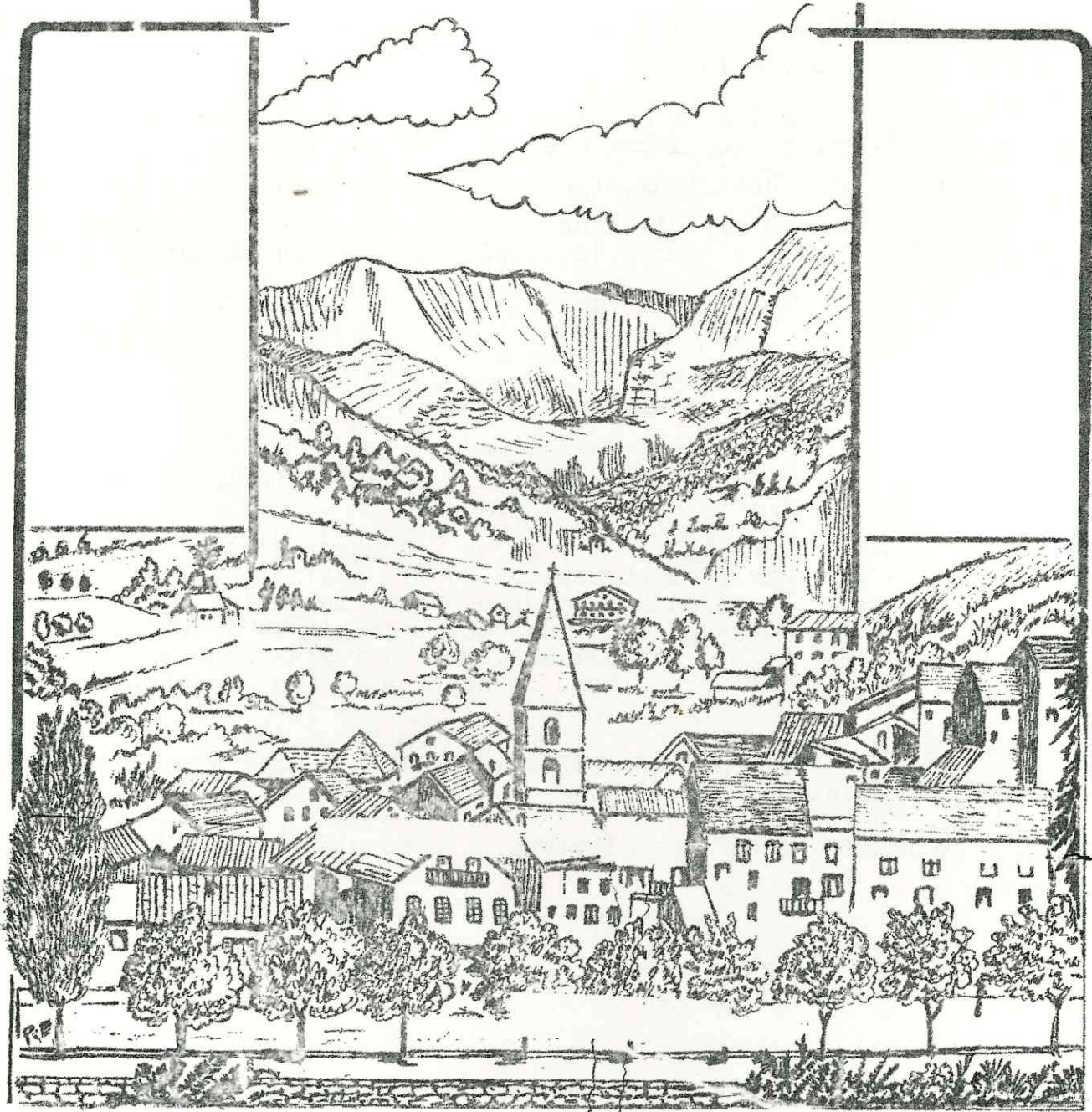
Période pendant laquelle j'ai eu l'honneur d'être élu Maire par les cinq conseils municipaux successifs. Cette gestion j'é l'ai assuré sans autoritarisme avec l'aide de mes adjoints parmi lesquels je distingue Raoul GRAILLE qui a toujours été à mes côtés depuis le début et aussi avec le concours éclairé de mon conseil municipal qui m'a toujours fait confiance et que j'ai toujours tenu au courant de mes projets quoi qu'on est pu en dire.

Quelques erreurs ont pu être commises mais dans l'ensemble cette gestion me semble positive.

Je laisse le soin de conclure à la population de GUILLAUMES.

=====

# LA VIE AU VILLAGE



## NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre les naissances de :

Christophe OLLIVE, le 13 janvier, fils de Monsieur et Madame Joseph OLLIVE, transporteur à VALBERG.

Carole DUGUE, le 23 janvier, fille de Monsieur Gil DUGUE, Directeur des remontées mécaniques et de Madame, à VALBERG.

Nous adressons avec plaisir nos meilleurs compliments aux parents et nos meilleurs vœux à ces nouveaux-nés.

## D E C E S

Le 10 janvier, décédait à Villeplane, Madame Prospérine GUERIN, âgée de 76 ans, épouse de Monsieur GUERIN Albert, ancien conseiller municipal de Guillaumes.

La défunte était originaire du hameau de Barels.

L'inhumation a eu lieu dans le petit cimetière de Villeplane en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle Monsieur Raoul GRAILLE, représentait le Maire et dans laquelle on notait plusieurs conseillers municipaux, MM René BAUDOIN, Maurice BELLEUDY, Ernest PONS.

A son époux, à son frère, Monsieur Joseph LANCE, nous adressons nos condoléances sincères et émues.

C'est avec peine que nous avons appris le décès de Madame Veuve Marius GUERIN qui séjournait très souvent à Guillaumes autrefois et qui a laissé chez certaines personnes du pays un très bon souvenir.

A sa fille, Madame Pierre LAMORTE et à tous ses parents, et alliés, nous adressons nos très sincères condoléances.

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Joseph LONG née AILLAUD survenu à Nice, le 11 février 1977, à l'âge de 98 ans.

La défunte était l'épouse de Monsieur Joseph LONG qui a été Maire de la Commune de 1904 à 1924.

Elle était très estimée par la population et c'est avec plaisir que, chaque année, celle-ci l'accueillait durant les mois d'été qu'elle avait l'habitude de passer dans sa maison.

Les obsèques ont eu lieu samedi 12 février. Le service religieux a été célébré par Monsieur l'abbé PROCACCI.

A sa famille, Madame Pierre GENIN et, Monsieur et Madame Pierre TERRIN, Monsieur let Docteur et Madame Pierre LONG, Monsieur et Madame Georges LONG, Monsieur Jules LONG et Mesdemoiselles Anna et Antonia LONG, et à Madame HERMELLIN née Nathalie AILLAUD, nous adressons nos condoléances sincères et émues.

A Puget-Théniers, nous avons appris le décès de Monsieur Charles CANETTE, retraité de l'E.D.F., survenu à l'âge de 67 ans le 25 janvier.

Les obsèques ont été célébrées à Puget-Théniers en présence de nombreux guillaumoises. En effet, le défunt a été en exercice pendant de nombreuses années au district de Guillaumes où d'ailleurs il s'est marié.

A son épouse, à ses enfants ; à ses petites enfants et à la famille PENNA, nous adressons nos très sincères condoléances.

A Puget-Théniers, également, nous avons appris le décès subit de Monsieur Robert MURAIRE à l'âge de 53 ans, survenu le 27 janvier.

Le défunt était retraité de l'Armée, titulaire de la Croix de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre.

La mère du défunt était originaire de Guillaumes et la soeur de Madame Céline ROBERT, et de plus, il avait plusieurs parents à Guillaumes dans les familles DAVID et BRUN.

A son épouse, et à toute sa famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

#### D E P A R T

C'est avec regret que nous avons appris le départ de Guillaumes de Monsieur et Madame TORRES, avec leurs deux enfants.

Cette famille s'est installée à Grasse, Nous espérons les recevoir de temps en temps parmi nous.

#### B I E N V E N U E

Nous avons appris l'affectation à Guillaumes dans le services des Postes et Télécommunications de Monsieur Joseph GONNEAU, depuis le début de l'année.

Originaire de l'île de la Réunion, il était jusqu'ici affecté à Paris.

Nous espérons qu'il se plaira à Guillaumes ainsi que sa famille.

#### O U V E R T U R E D ' U N C O M M E R C E à G U I L L A U M E S

Nous sommes heureux d'apprendre que Monsieur MICHELSON va ouvrir avec son fils, un commerce dans sa propriété des Roberts.

Il s'agit d'un restaurant-grillades qui s'appellera "chez Grégor" et qui, en principe sera ouvert dès le printemps.

Nous souhaitons que cette initiative soit heureuse.

#### D I S T I N C T I O N S

C'est avec plaisir que nous avons appris l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail à Messieurs TOCHE Joseph de Valberg et Marcel TOCHE de Daluis, employés dans le bâtiment et à Monsieur Jean GILLOUX, préposé des P.T.T.

Nous leur adressons nos très sincères compliments pour cette distinction méritée.

C'est avec plaisir que nous venons d'apprendre que sur la proposition de Monsieur le Préfet, Monsieur Joseph RAVEL, exploitant agricole au quartier du Clos d'Yon, vient d'être nommé au grade de Chevalier du Mérite Agricole par le Ministère de l'Agriculture.

Rappelons que M. RAVEL est membre de la Chambre d'Agriculture et qu'il a siégé au sein du Conseil Municipal.

Nos très sincères félicitations pour cette distinction bien méritée.

### MANIFESTATION à GUILLAUMES EN L'HONNEUR DES FONCTIONNAIRES

#### NOUVELLEMENT NOMMES

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal à vocation multiple (S.I.G.V.O.M.) présidé par le Conseiller Général Charles GINESY, le 12 février, a eu lieu à GUILLAUMES une importante réunion, pour accueillir Madame COIGNAC, Receveuse des P.T.T.; Monsieur GUEHO, Inspecteur du Trésor; Monsieur Claude RICHAUD, Conducteur des Travaux à l'Équipement; Monsieur GONNEAU, Préposé des P.T.T.; Mademoiselle BROUANT, Assistante Sociale. Tous récemment nommés à Guillaumes.

De plus, trois salariés de l'Entreprise PRATICO ont reçu la médaille d'honneur du travail.

Une nombreuse assistance était réunie autour du Conseil Général qui présidait. Parmi elle, on remarquait la plupart des maires du canton ou leurs représentants.

Cette manifestation s'est tenue dans la salle des fêtes de Guillaumes mise à la disposition du S.I.G.V.O.M. par la mairie.

Monsieur le Maire de Guillaumes nous prie d'excuser son absence. Il n'avait pas été invité.

## DERNIERES NOUVELLES

Nous avons appris avec peine les récents décès

à Nice, à l'âge de 62 ans, de Monsieur Raymond MIGNANI, apparenté à de nombreuses familles d'Entraunes où il séjournait fréquemment.

à Péone, de Monsieur Edouard BELLIEUD, âgé de 93 ans, ancien maçon et employé communal de cette ville.

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Monsieur SENOCQ, gendarme à la brigade de Guillaumes, va nous quitter prochainement pour rejoindre sa nouvelle affectation à GRASSE. Tout en regrettant son départ, la Tribune de Guillaumes lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, une parfaite réussite dans sa nouvelle résidence.

N° 59 - FEVRIER 1977

Abonnement : 10 Frs

Paraissant au cours du 1er trimestre

2° trimestre

3° trimestre

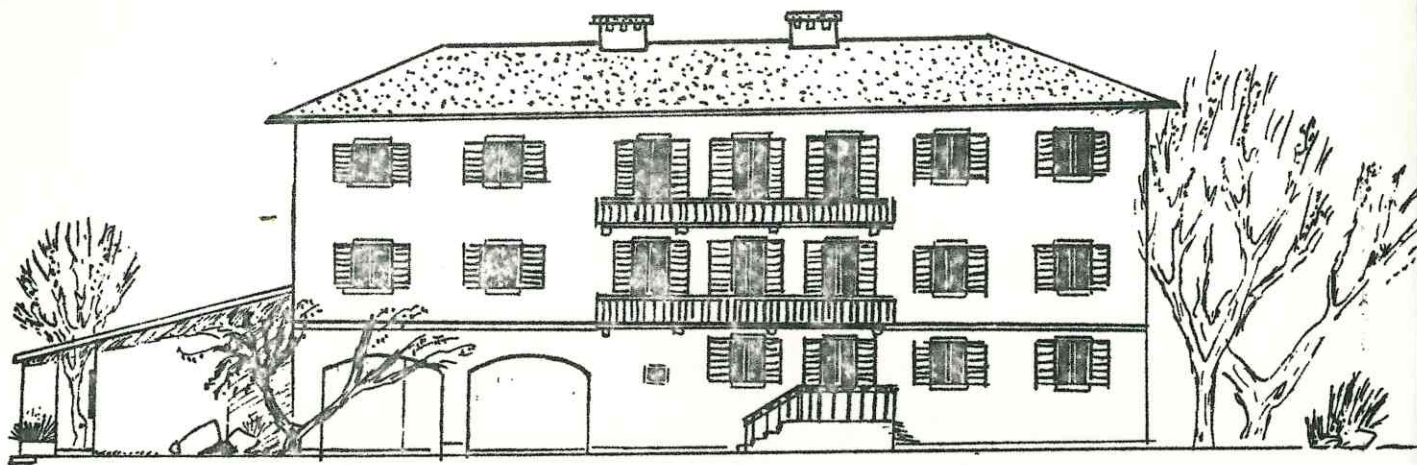
4° trimestre

## AVIS à NOS LECTEURS

Le règlement de l'abonnement peut être effectué en espèces à la mairie de GUILLAUMES ou, par chèque bancaire, virement postal ou encore mandat-lettre établi au nom du Receveur Municipal mais adressé à la mairie de Guillaumes.

# GENDARMERIE HABITATIONS

façade Sud



Architecte Roland Brois

Permis de construire 7 Février 1977

Ce bâtiment comprend en plus des locaux administratifs  
cinq logements (3 F<sub>4</sub> et 2 F<sub>3</sub>)

Financement assuré par le Crédit Agricole et la C.A.E.C.L.

Montant 1.500.000 F

en instance d'adjudication par appel d'offres ouvert



Sketch of a building

Architectural drawing

Architectural drawing of a building

Architectural drawing of a building

Architectural drawing of a building

Architectural drawing

Architectural drawing of a building

